

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nadia Bourgeois		Date d'inspection Le 21 octobre 2026
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits Papillons		Numéro de permis 2008626
Adresse 4255 boulevard Des Fondateurs Saint-Isidore NB E8M 1G7		Numéro de téléphone (506) 358-0112
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux La visite de l'établissement a été effectuée en matinée dans le cadre d'une inspection de surveillance. Au moment de la visite, le ratio réglementaire était respecté. À la suite de la vérification de six dossiers d'enfants, il a été confirmé que tous les dossiers étaient complets. Les profils des enfants ainsi que l'ensemble des formulaires requis étaient remplis de façon conforme, lisible et signés lorsque requis. Les formulaires de consentement présents dans les dossiers des enfants étaient également complets et conformes aux exigences. Chaque formulaire était dûment signé par le parent ou le tuteur, et la date y était clairement indiquée. Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents survenus et signent le registre afin de confirmer qu'ils ont reçu l'information. Une discussion a eu lieu avec l'exploitante concernant les nouvelles réglementations ainsi que le test de qualité de l'eau, lequel est obligatoire dans le cadre du renouvellement du permis prévu pour le 31 octobre 2026. Au cours de la visite, j'ai observé les enfants lors de la période de jeux libres. Par la suite, ils se sont lavé les mains avant de prendre leur collation apportée dans leur boîte à dîner. Finalement, les enfants se sont préparés à aller jouer à l'extérieur pour le reste de l'avant-midi.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 21 octobre 2026

Date

original signé par
Nadia Bourgeois

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 octobre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"